

Mêle-toi de tes affaires . . .



Syndicat de l'enseignement de la région du Fer - CS

sinon eux-autres vont s'en mêler

Septembre 2020

Rédaction : Mélanie Albert, Brigitte Allard, Monica Chiasson, Sheila Leblanc

La rentrée scolaire 2020-2021 passera sûrement à l'histoire. Jamais nous n'aurions pensé être confrontés à ce genre de situation en éducation. Malgré les consignes du ministère de l'Éducation et du ministère de la Santé qui ne sont pas toujours claires et qui changent constamment, vous avez su relever le défi d'une rentrée sécuritaire et agréable pour tous. Vous avez fait preuve d'adaptation et de collaboration et vous pouvez être fières et fiers de vous. Les élèves sont chanceux d'être entourés de personnel ayant votre dévouement.

Il reste bien sûr de petits ajustements et de petites précisions, mais dans l'ensemble, nous pouvons dire que c'est mission accomplie ! De notre côté, nous continuons à travailler autant en FSE qu'en FPSS pour s'assurer d'avoir des réponses à nos nombreuses questions. La collaboration avec nos différents centres de services scolaires est aussi très importante.

À ne pas oublier que notre contrat de travail est échu depuis le 31 mars dernier et que nous sommes toujours en négociation. Nous devons nous mobiliser pour démontrer au gouvernement qu'**il faut que ça change maintenant!** Notre thème de la négo 2020 est encore d'actualité. La pénurie du personnel enseignant et du personnel de soutien démontre à quel point nos conditions d'exercices sont difficiles. Nos équipes de négociation reprendront les rencontres avec les CPNCF (Comité patronal des négociations des commissions scolaires francophones) et le CT (Conseil du trésor) bientôt. Il est de notre responsabilité de les appuyer afin que le rapport de force soit visible pour l'employeur. Des actions de mobilisation seront de mise à l'automne. En attendant celles-ci, nous rappelons à la population que nous sommes toujours en négociation en portant nos chandails les jeudis et en plaçant nos banderoles à l'extérieur des murs de nos établissements. Nous voulons démontrer au gouvernement que malgré la COVID-19, nous sommes plus mobilisés que jamais.

Sur ces mots, je vous souhaite une très belle année avec vos élèves et vos collègues de travail et de la santé à vous et vos familles. Bonne année scolaire 2020-2021 !

Monica Chiasson

Bon retour à tous !

C'est avec plus d'expérience et de confiance que j'entame ma deuxième année de mandat. **Quelle aventure fût cette première année !**

La prochaine année sera importante pour tout le personnel œuvrant dans le milieu scolaire. Nous aurons à négocier notre nouvelle convention collective dans un contexte économique et social particulier. Le gouvernement n'ayant vraisemblablement pas mis l'éducation au premier rang de ses priorités et surtout, en ce qui a trait au personnel de soutien. **Nous devons faire preuve de solidarité pour lui démontrer qu'ensemble, nous sommes plus forts que jamais!**

En terminant, je profite de cette tribune pour remercier tout le personnel de soutien des services directs aux élèves du CSS du Fer pour leur précieuse collaboration lors de l'affectation du 20 août dernier et je souhaite à tous les membres SERF-CSQ soutien une belle *Journée nationale du personnel de soutien scolaire* le 24 septembre prochain. **Affichez vos couleurs !** Vous trouverez le visuel du thème sur le site Web et la page Facebook du SERF-CSQ. « **Le personnel de soutien scolaire essentiel en éducation!** »

Bonne année scolaire !



Journée mondiale des enseignants 2020

**Enseignants : leaders en temps de crise et
façonneurs d'avenir**

Délégué(e)s recherché(e)s

Ce petit message vise à vous sensibiliser au rôle du délégué d'école ou de centre.

Celui-ci est très important, il est la courroie de transmission d'informations importantes entre le SERF-CSQ et ses membres.

Cette année, nous vivons une première avec cette pandémie et en plus nous sommes en négociation de notre contrat de travail. Malheureusement, plusieurs établissements n'ont pas encore élu leur représentant pour l'année scolaire 2020-2021.

À vous de jouer afin de toujours être bien informés de ce qui se passe autant au national qu'au local.



Visibilité - Négo



Afin d'être visible et de rappeler à la population que nous sommes toujours en négociation et qu'**il faut que ça change maintenant !**

Nous vous proposons d'aller prendre un verre avec vos collègues de travail un peu partout en ville avec vos chandails de négos. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore leur t-shirt, vous pouvez porter un chandail noir.

Remplissons, terrasses, pubs et restaurants ce jeudi le 10 septembre 2020. N'oubliez pas de nous inviter à vous rejoindre !

**Les rénovations extérieures du bureau
sont maintenant terminées !**



Visite de la CNESST et de la santé publique dans les établissements de la région du Fer

Plusieurs établissements seront visités par la CNESST et la santé publique dans les prochains jours. Ils sont choisis de façon aléatoire. Ne vous inquiétez pas, c'est une opération nationale qui vise à s'assurer que les établissements d'éducation au Québec respectent les consignes émises par le gouvernement. Lors de ces visites, des représentant(e)s du SERF-CSQ seront présent(e)s pour s'assurer que tout est mis en place pour respecter votre sécurité et de celle de vos élèves. Des rapports d'inspection seront faits et nous veillerons à ce que les recommandations, s'il y en a, soient respectées.

Loi 40

Il est maintenant le temps d'élire vos représentant(e)s du personnel enseignant et représentant(e)s du personnel de soutien qui siègeront au CA de votre Centre de services scolaire.

Pour être éligible, il faut occuper une place au conseil d'établissement de votre école ou centre. Une seule personne par catégorie d'emploi sera élue parmi les membres des CE.

Bonne chance à tous les candidats !

Pour notre personnel en conciergerie, n'hésitez pas à communiquer avec le SERF-CSQ pour vos interrogations face aux exigences sanitaires gouvernementales - COVID.



EN ÉDUCATION

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**

Bonne rentrée !

2020-2021 débute encore une fois de façon particulière! Couvre-visage pour les déplacements dans l'école, masque de procédure et protection oculaire lors d'une intervention auprès des élèves à moins de 2 mètres, enseignantes enceintes réaffectées et j'en passe ! De nouvelles directives qui arrivent constamment ! Heureusement que vous savez vous adapter rapidement !

Malgré tout cela, je souhaite que votre année scolaire se passe de façon la plus normale et la plus harmonieuse possible ! Bonne année scolaire 😊

N'hésitez jamais à me contacter au bureau par téléphone ou par courriel à melanie.albert@globetrotter.net et il me fera plaisir de vous répondre.

Mélanie Albert, conseillère du personnel enseignant

Poste vacant

Responsable de secteur EDA/FP

Suite au départ de Marie-Andrée Cassivy, le poste de responsable de secteur EDA / FP est à combler.

Soyez attentifs aux élections qui auront bientôt lieu dans votre secteur.

Tâches enseignants

Avec chaque début d'année vient la difficulté de s'assurer que votre tâche est respectée et ne dépasse pas. Une tâche à 100% comprend 23 heures par cycle de 5 jours de tâche éducative, soit environ 20h30 d'enseignement et 2h30 d'activités en présence des élèves (récupération, surveillance de la récréation, etc.). Elle comprend aussi 4 heures en tâche complémentaire, soit du temps qui est assigné à l'école (ex.: accueil, déplacement, études de cas EHDA, déplacements entre les écoles). Enfin, il y a le temps de nature personnel (TNP) au nombre de 5 heures par semaine (correction d'examen, préparation de cours, 10 rencontres collectives, 3 réunions avec les parents).

Lorsque vous êtes en TNP, vous n'êtes pas disponible pour la direction.

N'oubliez pas que lorsque vous signez votre tâche, il s'agit d'un accusé de réception et non pas d'une acceptation de celle-ci.

Spécial-COVID : En temps de COVID comme actuellement, il se peut que vous fassiez plus de surveillance ! Mais en aucun temps cela doit faire en sorte de dépasser votre tâche éducative.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez faire valider votre tâche.

Mélanie Albert, conseillère syndicale

Heures d'ouverture du bureau

Lundi au jeudi

8h30 à 12h - 13h à 16h30

Vendredi

8h30 à 12h - 13h à 16h

Vos coordonnées ont changé ?



Si c'est le cas, n'oubliez pas de nous faire connaître votre nouvelle adresse postale ou courriel, nouveau numéro de téléphone ou cellulaire.

Merci!

